



COVID-19 : NOUVELLES INFORMATIONS

Réouverture des guichets de l'administration communale

Au vu des nouvelles directives émises par le Gouvernement, le conseil communal a pris la décision de procéder à la **réouverture des guichets le lundi 4 mai 2020 uniquement sur rendez-vous**.

Afin d'éviter la propagation du virus et de protéger la santé de la population, le conseil communal appelle au civisme de chacune et chacun et vous prie de respecter les directives ci-dessous :

- 1. Les citoyennes et citoyens sont priés de prendre rendez-vous par téléphone (032 471 01 30) ou par courriel (info@courgenay.ch) avant de se rendre aux guichets ;**
- 2. Le port du masque est obligatoire lors d'un rendez-vous ;**
- 3. Du désinfectant sera mis à disposition à l'entrée des guichets, il sera impératif de se désinfecter les mains à votre arrivée.**

Aussi, nous vous informons que les **rendez-vous seront uniquement donnés lorsque les demandes ne pourront pas être traitées par téléphone ou par courriel**. Les documents devront également prioritairement être déposés dans la boîte aux lettres dans la mesure du possible afin de réduire au maximum les contacts.

Réouverture de la déchetterie communale

La déchetterie communale rouvrira officiellement à partir du **mercredi 6 mai 2020** selon l'horaire habituel soit

**mercredi de 16h – 18h (en été jusqu'à 19h) et
samedi 10h – 12h et 14h – 16h (en été jusqu'à 17h)**

Toutefois, nous vous rappelons que les mesures mises en place sont toujours en vigueur. Deux voitures au maximum seront simultanément acceptées dans l'enceinte de la déchetterie.

Le conseil communal demande également à chacune et chacun de bien vouloir respecter les consignes et les directives du Gouvernement, à savoir : **garder une distance de 2m et port du masque obligatoire**.

Aménagement de la place de parc – Place des sports

Le conseil communal a adjugé les travaux d'aménagement de la place de parc lors de sa séance du 9 mars 2020. A la suite de la situation sanitaire actuelle, les travaux ont été reportés et débuteront le mercredi 13 mai 2020.

Nous recommandons aux enseignants, entraîneurs et parents de rendre attentifs les enfants qu'il est strictement interdit de se rendre sur le chantier.

Une signalisation sera mise en place ; nous vous remercions de bien vouloir la respecter.

D'ores et déjà nous tenons à nous excuser des désagréments qui pourraient survenir au cours du chantier.

Courgenay, le 28 avril 2020/11

Le conseil communal